

Données de contact

Courrier : Rue Ferrer, 114 - 7170 La Hestre

Contact Center : 071/50.77.77 Fax : 071/50.71.99

suivi.317@mutsoc.be

**DEMANDE D'INTERVENTION DANS LES FRAIS DES ACTIVITES
SPORTIVES ET CULTURELLES***organisées par les clubs sportifs, les ASBL, les associations, l'ADEPS, les académies ...***DES PLAINES DE JEUX, CAMPS DE VACANCES, CLASSES DE****DEPAYSEMENTS** (*forêt, mer, neige, excursion*)**STAGES SPORTIFS, MUSICAUX et CULTURELS***résidentiel ou non résidentiel, ateliers de remédiation scolaire...***L'intervention est plafonnée à 100 € par année civile aux bénéficiaires
de moins de 18 ans pour l'ensemble des activités cumulées.****A REMPLIR PAR LE(S) PARENT(S) RESPONSABLE(S)**

en lettres capitales – nom de jeune fille pour les femmes mariées

Nom, Prénom : _____

Rue et numéro : _____

Code postal et localité : _____, _____

Fait à _____, le __ / __ / 20 __

Signature

Veuillez apposer la mention "**lu et approuvé**" au-dessus de votre signature)**A REMPLIR PAR LE RESPONSABLE DU POUVOIR ORGANISATEUR**

Dénomination: _____

Rue et numéro : _____

Code postal et localité : _____, _____

Je soussigné(e) _____

responsable de l'organisation ci-dessus, certifie que l'enfant:

Nom, Prénom : _____

Né(é) le __ / __ / _____, a participé du __ / __ / 20 __ au __ / __ / 20 __, soit _____ jours

PRIX PAYE : _____ € (mention obligatoire)

 Abonnement ou stage sportif / culturel Plaine de jeux communale ou privée Classe dépaysement (forêt, mer, neige, excursion) Ateliers de remédiation scolaire Académie de musique, de théâtre, ... Camps de vacances Stage en résidentiel ou non résidentiel

(Cochez ce qui convient)

Fait à _____, le __ / __ / 20 __

Signature

Cachet de l'établissement

Application de la loi relative à la protection de la vie privée (loi du 8/12/92 - Art. 4)

Les données à caractère personnel qui vous sont demandées par l'Union Nationale des Mutualités Socialistes (UNMS) ou Solidaris Mutualité Socialiste du Centre, Charleroi et Soignies (Solidaris Mut. Soc. C.C.S.) sont nécessaires :

- pour établir vos droits au remboursement des soins de santé et au paiement des indemnités de maladie (loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités coordonnée du 14.07.94) ;

- pour établir vos droits aux services ou activités organisés par elles (loi relative aux Mutualités et Unions Nationales du 6.08.90).

Vous pouvez vous opposer, sur demande et gratuitement, au traitement de vos données à caractère personnel envisagé à des fins de direct marketing.

La loi sur la protection de la vie privée accordée aux personnes que ces informations concernent, un droit d'accès et de rectification.